

Gentilly la nuit au XIXe siècle

Introduction

A la faveur des développements de l'histoire culturelle depuis une trentaine d'années, de nouveaux objets d'histoire ont émergé. Parmi eux, la nuit, au centre de l'ouvrage de Simone Delattre *Les Douze heures noires. La nuit à Paris au XIXe siècle*.¹ Des barrières et des boulevards, avec leurs figures mythiques de marchands de vins, cabaretiers et « filles », aux chiffonniers de la Butte aux Cailles, du récit des crimes et délits à l'histoire de l'éclairage et de la « domestication » de la nuit par l'œuvre conjointe des réverbères et de la police, un nouveau visage de Gentilly se fait...jour. Si la nuit est aujourd'hui relativement sûre, avec des éclairages publics dans presque toutes les rues de la tombée du jour au lever du soleil, si elle est même investie par les pouvoirs publics de manière festive et artistique à l'occasion de la Nuit Blanche, elle était au XIXe siècle bien différente. Plus obscure, plus mystérieuse, plus naturelle encore. Est-elle réellement plus dangereuse ?



Barrière de la Gare, dessin de Pallaiseaux, s.d., AD 94, cote 6 Fi B Ivry-sur-Seine 2.

En préambule, il faut dire que parler de *la* nuit à Gentilly est en un certain sens abusif. On distingue facilement *des* nuits, bien différentes les unes des autres. La nuit n'est pas aussi noire dans le centre et dans les hameaux, elle n'est pas aussi sûre partout, les nuits des riches bourgeois ne sont pas celles des modestes blanchisseurs ou des chiffonniers. Les nuits des espaces plus ruraux de la commune ne sont pas celles des Barrières proches de Paris. Les nuits chaudes de l'intérieur des grandes demeures ne sont pas les nuits du dehors des pauvres gens ; là où les uns dînent en société puis vont tranquillement se coucher, d'autres passent la nuit chez les marchands de vin avant de finir sur le trottoir, tandis que d'autres encore se lèvent quand les autres se couchent pour aller travailler (porteurs à la halle, chiffonniers, éboueurs, etc.). Dans toutes ces nuits, j'ai fait le choix de mettre en valeur les nuits les plus pittoresques de Gentilly et de privilégier les nuits populaires plutôt que les soirées et les nuits de la grande bourgeoisie ou de la noblesse, moins présentes à Gentilly même si certains riches industriels et des notables de la moyenne ou de la bonne bourgeoisie résidaient également dans la commune.

I – Apprivoiser une nuit obscure et dangereuse

Percer l'obscurité

La nuit du XIXe siècle était bien plus sombre que celle d'aujourd'hui. Ce n'est qu'à la toute fin du XIXe siècle que l'éclairage électrique fait son apparition dans les grandes villes ; quelques quartiers de Paris sont éclairés à l'électricité dès 1886-1889. Mais auparavant on est passé des chandelles aux lanternes à huile (à partir de 1774 à Paris) puis à l'éclairage au gaz (dès 1819 à Paris). Mieux illuminer la nuit doit permettre d'améliorer la sécurité publique, tant du point de vue de la visibilité que de la protection des personnes par la réduction des agressions que l'obscurité est censée favoriser. A ces considérations se greffent des préoccupations esthétiques particulièrement fortes dans « la Ville lumière ».

A Gentilly, si Leblanc de Ferrière estime en 1837 que « *toutes les rues sont pavées, et bien entretenues. L'éclairage est complet* », il parle en réalité du village de Gentilly, cœur de la ville actuelle. Et il s'empresse de préciser qu' « une brigade de gendarmerie, composée de 5 hommes,

¹ DELATTRE, Simone, *Les douze heures noires. La nuit à Paris au XIXe siècle*, Albin Michel, Paris, 2000, 679p.

est chargée de veiller à la sécurité des habitants ». ² L'éclairage et la sécurité sont indissociablement liés dans son esprit. En 1844, Gentilly compte 41 réverbères et l'éclairage a lieu trois semaines par mois entre septembre et avril inclus ; de mai à août, la commune n'est pas éclairée. ³ Mais les descriptions des années 1840 montrent l'inégalité de la distribution des lumières. Dans les hameaux, en effet, la situation n'est pas aussi... brillante ! De manière quasi systématique, les réverbères sont installés à la Maison Blanche et à la Glacière suite aux demandes réitérées des habitants et propriétaires riverains. En 1858, l'éclairage est instauré toute l'année et à cette date, les hameaux sont beaucoup mieux éclairés qu'auparavant. ⁴ Ils ont notamment bénéficié d'un projet d'éclairage au gaz mis en place entre 1851 à 1854. ⁵

Certaines zones restent cependant dans l'ombre et en 1860, P. Doré fils évoque ainsi la Butte aux Cailles : « à six heures du soir, en hiver, on se croirait dans le hameau le plus ignoré de la France ; toutes les rues sont de vastes et profondes ornières, remplies de boue glissante et demi-liquide ; et ça et là on aperçoit, de temps en temps, la lumière d'un fallot d'un des honnêtes et laborieux habitants de ce pays nouveau, seul moyen de retrouver sa demeure et d'éviter de s'ensevelir à tout jamais dans les ornières qui constituent les rues et les chemins. » ⁶ Juste après l'annexion, la commune fait le bilan : sur les 36 voies répertoriées dans l'état des « voies communales éclairées et non éclairées ainsi que leur longueur », 14 sont équipées de lanternes.

Minuit, l'heure du crime

« La nuit, tous les chats sont gris ». La possibilité de se fondre dans l'ombre permet certainement de commettre des crimes plus facilement. Dans l'imaginaire collectif nourri de faits réels, la nuit est donc le royaume du crime. Les archives policières et judiciaires, la presse ou encore la littérature anecdotique permettent de reconstruire la réalité et ses représentations de nuits dangereuses. Dans ses Mémoires parus en 1863, le bourreau Charles-Henri Samson, exécuteur des hautes œuvres de la Cour de Paris, évoque deux meurtres commis à Gentilly, dont l'un connut une funeste publicité à l'époque.

Le 22 mai 1824, l'échafaud se dresse pour Antonio Brocchetti, un romain de 40 ans, employé aux tabacs, condamné au bagne pour assassinat et emprisonné à Bicêtre. Mais la perspective du bagne est pire que la mort et le détenu décide de sceller son sort en tentant d'assassiner un gardien de la prison, Masson. ⁷ Trois ans plus tard, en 1827, a lieu le célèbre assassinat d'Aimée Millot, la « Bergère d'Ivry » par Honoré-François Ulbach, « malheureux orphelin entré comme garçon chez un marchand de vin de la barrière Fontainebleau » aux dires du bourreau. Les jeunes gens sont épris l'un de l'autre mais conseillée par sa maîtresse, Aimée décide de rompre. L'amoureux éconduit, persuadé que sa bien-aimée en aime un autre, est pris d'une « fureur jalouse », va trouver sa belle et la frappe « de cinq coups de couteau ». Huit jours après, il se livre à la police. Il sera condamné à mort et exécuté le 10 septembre. Ces crimes assez exceptionnels n'empêchent pourtant pas Leblanc de Ferrière de constater, en 1837, que « les mœurs sont douces, les habitants paisibles, et la sécurité parfaite, s'il ne naissait de temps en temps quelques contestations entre les annexes ; contestations qui n'ont jamais amené de

² LEBLANC DE FERRIERE, *Annuaire de Paris et de ses environs...*, 1837, Paris, p.238.

³ Tableau d'éclairage de 1844, AC de Gentilly série O carton 217 E, pochette « gaz, tableaux d'éclairage, 1844-1903 ». Trois tableaux sont disponibles pour la période qui nous intéresse : 1844, 1850 et 1851.

⁴ Délibération du CM de Gentilly n°89 du 11 mai 1858, AD du Val-de-Marne, microfilm 1 Mi 1155.

⁵ Budgets communaux de Gentilly, dépenses extraordinaires « établissement du gaz ». En 1852, 3000 francs sont prévus au budget pour ces travaux (2^{ème} quart) ; en 1853 et 1854 (solde), la commune dépense 2348,25 francs.

⁶ P. DORE FILS, *Notice administrative, historique et municipale sur le XIIIe arrondissement de la ville de Paris, suivie de considérations sur la rivière de Bièvre, sur l'organisation municipale de Paris et sur celle de la petite et de la grande voirie*, Paris, 1860, p. 58-59.

⁷ Charles-Henri SAMSON, *Sept générations d'exécuteurs 1688-1847, mémoires des Sanson, mis en ordre, rédigés et publiés par Charles-Henri SAMSON, exécuteur des Hautes Œuvres de la Cour de Paris*, éd. Dupray de la Mahérie, Paris, 1863. Num. du 19 avril 2007 de l'original issu de la New York Public Library et mis en ligne sur Google Books,

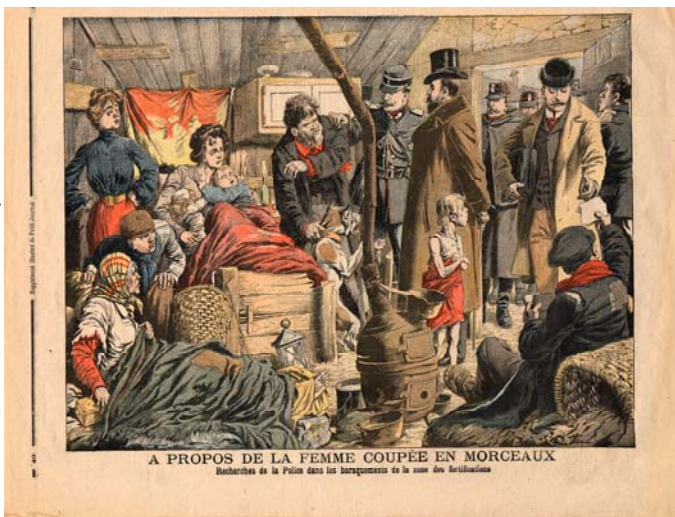
<http://books.google.com/books?id=gGEBAAAYAAJ&dq=%22honor%C3%A9+fran%C3%A7ois%22+ulbach&hl=fr>

funestes résultats, mais dont l'effet est de troubler l'accord qui ne fait ordinairement d'une commune, telle considérable qu'elle soit, qu'une seule famille. »⁸

Face aux dangers potentiels, les habitants « honnêtes » prennent garde de ne pas sortir de chez eux la nuit. Certains lieux sont plus stigmatisés que d'autres, en particulier les Barrières et la Zone. Aux barrières, les restaurants, gargotes et marchands de vins attirent des clients venus chercher un réconfort dans la boisson ou plus simplement boire un verre entre hommes et jouer aux cartes. Mais les grisettes ne sont pas loin. La zone, bien que militaire et en principe très surveillée, ressemble à certains endroits à un terrain vague ; peu éclairée et peu construite, elle comporte beaucoup d'espaces libres au milieu du XIXe siècle, et voit progressivement s'élever des baraques de fortune.

Soucieuses de l'ordre public, les autorités tentent d'organiser des services de police de plus en plus efficaces. En 1834, *La banlieue, journal des environs de Paris scientifique, statistique, biographique et littéraire*, juge que « la police est merveilleusement faite dans Paris ; la chasse est si bien donnée aux voleurs, que ceux-ci abandonnent la ville et refluent dans les campagnes. Ne serait-il pas nécessaire d'organiser une brigade de sûreté spéciale aux environs de Paris, et dans lesquels les vols et les assassinats se multiplient d'une manière effrayante ? ». A Gentilly, un commissaire de police est en poste dès 1830. Seule dans ses fonctions, il est assisté, à partir de 1843, par un agent municipal chargé spécifiquement de la police de la voie publique.⁹ Neuf ans plus tard, en 1852, un poste de secrétaire et deux postes d'agents de police sont créés.¹⁰

En 1835, le maire de Gentilly, Duvergier, définit le règlement de la police rurale. Certains articles témoignent d'usages particuliers de l'espace public la nuit. L'article 23, par exemple, précise que les propriétaires et principaux locataires doivent fermer les portes de leurs maisons à onze heures du soir jusqu'au jour du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, et à minuit pendant les autres mois de l'année. La police exerce donc une étroite surveillance des individus ; toute personne arrivant dans la commune doit être munie d'un passeport visé par le maire ; les logeurs en garni remplissent des registres indiquant l'identité des clients ; et à certaines périodes, des enquêtes de grande ampleur sont réalisées. C'est le cas pour les jeunes détenus sortis de maisons d'éducation correctionnelle, dans les années 1860. Réalisée entre 1861 et 1867, l'enquête fournit des renseignements très précis sur la moralité, les fréquentations, la réputation, la santé, l'instruction et le domicile de ces jeunes qui une fois libérés sont revenus vivre à Gentilly, souvent chez des parents.



A propos de la femme coupée en morceaux, recherches de la police dans les baraquements de la zone des fortifications, Archives du Val-de-Marne, Num i 03484 - 1 J 1215 n°741.

II – Nuits de plaisirs, nuits de débauches

Les nuits tranquilles

Mais toutes les nuits de Gentilly ne sont pas peuplées de criminels et de policiers ou de sergents de ville. Certaines nuits sont bien douces le long des rives de la Bièvre, dans les prés encore nombreux au milieu du XIXe siècle ou lorsque la nuit tombe à peine, sur les fortifs, après

⁸ LEBLANC DE FERRIERE, *Annuaire de Paris et de ses environs...*, notice consacrée à Gentilly, 1837, Paris.

⁹ Délibération du Conseil Municipal de Gentilly du 10 février 1843, n°14, AD du Val-de-Marne, 1 Mi 1154.

¹⁰ Le livre de détail des dépenses de la commune de Gentilly pour l'exercice 1852 compte parmi les lignes de dépenses : « traitement du commissaire de police » et « traitement des agents de police », au nombre de deux. Globalement, d'après le journal *Le Siècle*, qui avait publié plusieurs articles sur le bilan de l'annexion au cours de l'été 1868, la police urbaine, au sens le plus général du terme, avait été passablement négligée par les municipalités de banlieue. Jeanne GAILLARD, *Paris, la ville, 1852-1870*, 1997, p.53.

une promenade dominicale. Repas en familles, soupers, dîners de réception pour les familles bourgeoises ; sorties au bal pour les couples modestes ou au théâtre et au concert pour les plus fortunés émaillent également les soirées gentilléennes. Après la soirée, les nuits sont le plus souvent réservées au sommeil et à l'intimité des chambres à coucher.

La chambre à coucher, pièce de nuit par excellence, dispose d'un mobilier propre dont la qualité et la quantité varient considérablement selon les milieux sociaux. Le logement bourgeois, avec des pièces séparées, des lits individuels, des armoires, des commodes, des coiffeuses, des miroirs, etc. ressemble fort peu au logement d'un artisan châlier comme Jean-Baptiste E**, qui habite à Gentilly en 1857 et dont on connaît bien la vie, à cette période, grâce à une étude réalisée dans le cadre d'une série d'enquêtes monographiques dirigées par Frédéric Le Play. La famille, qui compte 6 personnes, habite à peu de distance de la Barrière, sur la grande route d'Italie. Le logement se compose d'un seul rez-de-chaussée loué 350 francs par trimestre. La pièce est « *divisée en quatre compartiments par des cloisons. La chambre des parents et la cuisine sont seules éclairées directement par des fenêtres demi-rondes donnant sur un jardin, mais trop élevées pour qu'on puisse jouir de la vue. Un premier compartiment, servant de salle à manger, contient un poêle qui chauffe tout l'appartement ; c'est là que couche, dans un berceau, le plus jeune des fils ; un cabinet à peine éclairé et servant de débarras contient le lit des deux filles ; un autre réduit plus petit sert de cuisine ; enfin, la chambre à coucher des deux époux est la pièce la plus importante, il s'y trouve une cheminée, avec chambranle en marbre, dans laquelle on ne fait jamais de feu par économie et qui est fermée par un paravent assez élégant.* »



Vase de nuit, 19^e siècle.

La liste détaillée du patrimoine mobilier de la famille est marquée par l'absence notable d'un objet pourtant typique des nuits de l'époque, le vase de nuit. Objet très ancien dont la présence est déjà attestée en Grèce antique et au Moyen-Age, le vase de nuit, appelé « bourdaloue » dans sa version bourgeoise, peut être conçu comme un objet de luxe. Autrefois en or ou en cristal au XVIII^e siècle pour les familles royales, il est de préférence, au XIX^e siècle, en porcelaine ou en émail, et orné de commentaires grivois ou drôles, comme ces pots décorés d'un oeil ouvert et accompagnés de l'inscription « je te vois » !¹¹

Des loisirs nocturnes à la « débauche »

Mais pendant que le chat dort, les souris dansent et la nuit est sans doute le meilleur moment pour cela ! A la tombée de la nuit, un autre Gentilly s'anime et se peuple. Les lieux de sociabilité nocturne diffèrent selon les milieux sociaux. Pour les plus riches (haute bourgeoisie et noblesse), en réalité peu présents à Gentilly, il s'agit principalement, à Paris, des grands théâtres, de l'opéra, des concerts ou des cercles. Pour la majorité des Gentilléens, ce sont plutôt les petits restaurants, les estaminets, les gargotes, les marchands de vins où dans les années 1840 l'on pouvait aussi boire « à l'heure ». Certains établissements portent des noms qui évoquent expressément leur activité nocturne (*Au point du jour ; Au soleil levant*). Jusqu'à l'annexion de 1860, Gentilly compte un nombre impressionnant de marchands de vin, essentiellement installés aux Barrières. Après 1860, le nombre de ces établissements diminue : en 1862, le registre des patentés recense 670 « articles ». Parmi eux, on compte 18 marchands de vins, 3 débitants de liqueurs, 7 cafetiers et 64 cabaretiers dont 4 ayant billard et certains tenant bal, les bals et les jeux (surtout de cartes) constituant également des sorties très appréciées. De nombreux bals sont ouverts à Gentilly dans les années 1840 et 1850,

268 LES DÉBATS DE CONSOLATIONS.
nuit pour le commodité des «diffusions», des «vêtements», des gens qui vont à la messe ; et de beaucoup d'individus dont l'industrie est au moins douteuse. Il y a aussi des femmes qui ontent la nuit dans ces débits. Vous devinez quelle espèce de femmes et quelle peut être leur profession ; mais dans une ville comme Paris, les tolérances ont souvent une nécessité.
Beaucoup de ces individus qui viennent boire pendant la nuit, au débit de consolations, vont la nuit dans la rue, ou se couchant au coin d'une borne ; il y en a, d'ailleurs, auxquels il serait impossible de trouver un autre domicile.
Afin de pouvoir satisfaire aux exigences et aux fatigues de son commerce, ordinairement le marchand de liqueurs est marié, car il ne se repose que sur lui, et sa femme du soin de débiter ses petits verres. A huit heures du soir le mari va se coucher, il dort jusqu'à une heure du matin ; alors il se relève, et vient au comptoir remplacer sa femme qui va dormir pendant qu'il veille toute la nuit. Voilà deux époux qui ne doivent pas se rencontrer souvent dans la couche nuptiale, et qui vivent ensemble absolument comme le soleil et la lune.



Gravure de H.S. dans *La Grande Ville...* de Charles-Paul de Kock. 1842.

¹¹

Article de Stéphanie Perris-Delmas disponible à l'adresse

http://www.gazette-drouot.com/static/magazine_ventes_aux_encheres/cotes_et_tendances/pot.html

surtout à la Maison Blanche, sur la route de Fontainebleau (actuelle avenue d'Italie). On y danse les jeudi, dimanches, lundis et fêtes.¹²

Dans les années 1840, Charles-Paul de Kock évoque dans des portraits bariolés ces « débits de consolation ». Le matin, « *les ouvriers ou les flâneurs viennent s'y commencer, s'y mettre en train : dans la journée, il y en a qui reviennent pour se redonner du cœur à l'ouvrage avec un petit verre de riquiqui ou du sacré-chien tout pur. Le soir, ceux qui ont été se griser un peu au cabaret, viennent s'achever au débit de consolations, qui, de cette façon, a du monde toute la journée* ». La nuit, la population change : « *ce sont des hommes à figures suspectes, hétéroclites (...). Ces individus, qui ont sans doute leur raison pour ne se montrer que la nuit, arrivent fort tard au débit de consolations. (...) Ils parlent argot ; ils examinent d'un œil farouche les personnes qui entrent dans la boutique, et ils disparaissent quand ils aperçoivent une patrouille ou un sergent de ville.* »¹³ Beaucoup vont finir la nuit « *dans la rue, en se couchant au coin d'une borne.* » En bas de l'échelle des débits, figurent les « bouges et les sourcières », endroits « malpropres et mal tenus » où se pressent « des gens sans aveu, des filous, des loupeurs, des gouapeurs, des voleurs.



Les hommes ne sont pas les seuls à fréquenter les débits de boissons. Les femmes y entrent également mais « *vous devinez quelle espèce de femmes et quelle peut être leur profession* » écrit Ch.P. de Kock. En effet, la nuit est aussi le moment d'activité privilégié des prostituées, des filles, des grisettes et des lorettes que l'on rencontre principalement aux barrières ou dans les maisons de tolérance. A Gentilly, les archives gardent la trace de ces maisons, nombreuses à Gentilly au XIXe siècle, et pour lesquelles une autorisation préfectorale est nécessaire, ces établissements étant soumis à une surveillance administrative et policière étroite. Le 10 octobre 1860, par exemple, le Charles-Paul de Kock, Préfet de Police informe le maire que « *la Femme Daniel maîtresse de maison rue aux Fèves, 14 (...) demande l'autorisation de transférer son établissement auquel est annexé un estaminet, dans la maison située route de Fontainebleau, 9* ». Le maire est prié de « *faire connaître si cette maison se trouve dans les conditions exigées par les règlements et si n'existe pas d'obstacle particulier à ce qu'il y soit ouvert une tolérance.* »¹⁴

Dans *La Grande Ville...*, Alexandre Dumas, auteur de l'article « Filles, lorettes et courtisanes » dresse un portrait détaillé de ces femmes, dans des pages.¹⁵ Les filles publiques, « paria de la civilisation », sont classées par l'auteur en trois catégories : fille de la Cité, fille en maison et fille du Boulevard ou fille en carte (allusion aux cartes sanitaires des prostituées). Cette dernière, sort au crépuscule « *comme ces phalènes qui viennent tournoyer aux lumières ; à onze heures et demie, elle commence à rentrer ; à minuit elle a disparu* » dans une maison ou au fond d'une ruelle pour exercer son métier.

III – Les travailleurs de l'ombre

Les chiffonniers

La nuit n'est pas réservée qu'au sommeil, à la boisson, aux bals ou aux plaisirs de la chair ; elle est aussi pour certains le moment de se mettre au travail. En dehors des marchands de vin et des prostituées, d'autres travailleurs déambulent et s'activent à Gentilly. Parmi eux, les chiffonniers sont sans doute les plus célèbres. La nuit est leur royaume et les marchands de vin restent un observatoire privilégié de cette population, à en croire Ch. P. de Kock. « *C'est aussi la*

¹² Demandes d'autorisation de bals, 1849-1864, Archives départementales du Val-de-Marne, dépôt de Gentilly, 1 I 11, bals publics et fêtes.

¹³ DE KOCK, Charles-Paul (dir.), *La Grande Ville, nouveau tableau de Paris comique, critique et philosophique*, Paris, 1842, p.

¹⁴

AD 94, dépôt de Gentilly, série I, carton 1 I

¹², maison de tolérance.

¹⁵ DE KOCK, *op. cit.*, Paris, 1842, pp. 315 et suivantes.

*nuit que se montrent les chiffonniers ; ces industriels au petit croc entrent au débit de consolations se reposer des fatigues de la journée et se préparer à celles de la nuit. »*¹⁶ Au XIXe siècle, la Butte aux Cailles reste indissociablement liée aux chiffonniers et à une image de « sinistre délabrement » (Karl.J. Huysmans).¹⁷

La description qu'en fait, en 1875, le journaliste russe Petr Petrov, publiée en Russie sous forme d'article dans une série intitulée *Lettres de Paris*, est tout à fait sordide. Que sont pour lui les chiffonniers ? « *En un mot, dans leur masse, ce sont les déchets, la lie de la société, qui s'accumulent en un seul et même endroit, tel un liquide pourri qui coule vers la même fosse, telles les eaux usées de la ville qui s'écoulent vers le collecteur central des égouts.* »¹⁸ Quant à la Butte aux Cailles, « *Quel endroit étrange et décrépiti !* ». Elle est « *couverte de misérables taudis faits de rebus et de crasse, construits de guingois, penchés, entassés, appuyés les uns sur les autres comme des ivrognes pour s'aider ou du moins tomber ensemble. (...). Ce ne sont que galetas suiffeux, courettes à vous serrer le cœur, rues boursiers. (...) Seuls l'homme, le chien ou encore le porc peuvent s'acclimater ici, mais le porc même est un animal trop aristocratique pour cet endroit oublié de Dieu.* »¹⁹



Des travailleurs de nuit moins mythiques...

Un chiffonnier le matin dans Paris, avenue des Gobelins, photo d'Eugène Atget, n°3276, Paris, 1899. BNF - Est. Oa 173c rés. ; n° micr. G045842] Opaline 22899.

Au côté des chiffonniers, la nuit parisienne accueille encore des travailleurs moins célèbres mais utiles et nombreux : maraîchers de Gentilly allant porter leurs légumes à la halle à l'aube, forts à la halle, boulangers, voituriers,

charretiers, éboueurs, etc. La nuit, le débit de consolation voit ainsi passer, avec les chiffonniers, « *les conducteurs de ces voitures qui ne travaillent pas dans le jour ; gens fort utiles, sans doute, dont pourtant on redoute toujours la rencontre, ainsi que celle de leur équipage* ». Et « *le débit de consolations reste ouvert une grande partie de la nuit pour la commodité des chiffonniers, des charretiers, des voituriers, des gens qui vont à la halle, et de beaucoup d'individus dont l'industrie est au moins douteuse.* »²⁰



Fort à la Halle, photo d'Eugène Atget, Paris (1898-1900)

Conclusion

Au terme de cette ronde nuit, le Gentilly nocturne apparaît bien exotique et pittoresque, avec ses bals, ses marchands de vin, ses grisettes, ses porteurs à la halle, ses chiffonniers et des réverbères qui jettent sur la ville une lumière trouble... Des nuits finalement assez différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui. Mais peut-être les fantômes du passé continuent-ils à hanter Gentilly une fois minuit sonné... ?

¹⁶ DE KOCK, Charles-Paul (dir.), *La Grande Ville...*, op. cit., Paris, 1842.

¹⁷ J.-K, HUYSMANS *La Bièvre*, réédition de l'édition de 1914 de la version définitive du texte de 1890, pp. 24-25.

¹⁸ Petr PETROV, *Les chiffonniers de la Butte-aux-Cailles*, 1983, p. 29-30.

¹⁹ Petr PETROV, op. cit., texte de 1875, 1983, pp. 7-8.

²⁰ DE KOCK, Charles-Paul (dir.), *La Grande Ville...*, op. cit., Paris, 1842.